Pour faire progresser la démocratie et la cohésion sociale

Droit de vote pour les immigrés

Cent-unième proposition de François Mitterrand en 1981, cinquantième proposition de François Hollande en 2012, engagement renouvelé dans la déclaration de politique générale du Premier ministre en juillet puis en septembre – « ***il y aura un projet de loi l'an prochain en 2013*** » –, le droit de vote des étrangers aux élections locales sera-t-il une fois encore sacrifié ?

C'est la question qui est posée suite aux déclarations de François Hollande qui marquent un recul inquiétant et selon lesquelles il semble prêt à renoncer à cette réforme, pourtant emblématique, sans réellement chercher toutes les voies pour parvenir à son adoption.

Un recul inquiétant

Renvoyant aux parlementaires la responsabilité de trouver une possible majorité des trois cinquièmes au Congrès, le Président exonère à bon compte son gouvernement sur un projet institutionnel qui est pourtant partie intégrante de la modernisation de la vie démocratique, portée par la majorité présidentielle.

Ecartant également le recours à un référendum, au motif de ne pas vouloir diviser les Français, le président de la République prend le risque de maintenir, de manière durable, les inégalités d'accès aux droits et à la citoyenneté pour tous. Ce renoncement serait pourtant un facteur de division et d'injustice bien plus grave encore !

Faire reculer la xénophobie

Le droit de vote et d'éligibilité de tous les étrangers aux élections locales est un levier pour faire reculer la xénophobie et progresser la démocratie et la cohésion sociale, c'est pourquoi cette loi doit être inscrite par le gouvernement au calendrier parlementaire, au premier semestre 2013.

La majorité présidentielle n'a pas le droit de renoncer, elle doit s'engager clairement à mener à bien cette réforme au plus tôt.

Mariage pour tous et toutes

Egaux, ni plus ni moins

Les attaques homophobes se multiplient. Après la mobilisation d'associations proches des milieux catholiques la veille, l'institut Civitas appellait à manifester le 18/11 contre le mariage pour tous, mais aussi contre l'homosexualité. La violence contre des journalistes ou les féministes de Femen fut au rendez vous.

Face à cela, nous réaffirmons haut et fort que l'égalité des droits n'est pas discutable, car c'est un droit qui doit être inaliénable.

Le droit au mariage pour tous et toutes, quels que soient nos choix de sexualité, nos choix de vie, représente un accès égal aux droits sans discrimination, sans hiérarchisation des modèles familiaux. Nous refusons le modèle hétérosexuel de la pensée dominante où la hiérarchisation des sexes favorise l'oppression des femmes.

L'égalité des droits ne règlera pas du jour au lendemain la question de l'oppression des Lesbiennes-Gays-Bi-TransexuelLEs, soumis-es quotidiennement à des violences physiques et morales homophobes, des discriminations et des stigmatisations. Mais la suppression des discriminations institutionnelles est un début vers plus de libertés, vers plus d'égalité entre les hommes et les femmes.

Pour toujours plus d'égalité

Nous exigeons une loi qui garantisse :

- ▼ Le droit pour toutes et tous de se marier ou non ;
- ▼ L'accès à l'adoption pour les couples (mariés ou non) de même sexe ;
- ▼ La prise en compte des diverses réalités homoparentales et la reconnaissance de la filiation qui en découle ;
- ▼ L'accès à la Procréation Médicalement Assistée pour toutes, mariées ou non, y compris les couples de lesbiennes ;
- ▼ Une véritable politique contre l'homophobie, la lesbophobie, avec l'introduction d'une éducation sexuelle à toutes les formes de sexualité ;
- ▼ L'inclusion des-dites phobies dans les délits de harcèlement moral.

Bulletin d'adhésion
2012 - 2013

Nom : ..... Prénom : .....
Actif(ve) Retraité(e) **cotisation divisée par 2**
Temps complet Temps partiel
Quotité : .....
Grade précis (ex : PE, Instit., PLP, contractuel-le, certifié-e, stagiaire, ASEN, Administratif...) .....
Adresse personnelle : .....
.....
Tél. : .....
Adresse de l'établissement : .....
.....
Montant de la cotisation annuelle : .....
Mode de paiement : chèque à l'ordre de Sud Education 29

Je souhaite recevoir des informations régulièrement par mail ☐
Mon mail : .....@.....
J'accepte d'être le/la correspondant/e de SUD éducation 29 dans mon établissement (pour les collèges ou lycées) : ☐

SUD éducation 29 pourra utiliser ces renseignements pour m'adresser ses publications. Je demande à SUD éducation 29 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés, dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant à SUD éducation 29.

Date : ..... Signature

Salaire net mensuel	*Cotisation annuelle*
- de 600 €	5 €
+ de 600 €	13 €
+ de 750 €	24 €
+ de 900 €	40 €
+ de 1000 €	49 €
+ de 1100 €	58 €
+ de 1200 €	68 €
+ de 1300 €	80 €
+ de 1400 €	92 €
+ de 1500 €	105 €
+ de 1600 €	122 €
+ de 1700 €	138 €
+ de 1800 €	157 €
+ de 1900 €	173 €
+ de 2000 €	189 €
+ de 2100 €	207 €
+ de 2200 €	226 €
+ de 2300 €	245 €
+ de 2400 €	264 €
+ de 2500 €	284 €
+ de 2600 €	306 €
+ de 2700 €	328 €
+ de 2800 €	351 €
+ de 2900 €	375 €
+ de 3000 €	399 €
+ de 3100 €	425 €
+ de 3200 €	450 €
+ de 3300 €	477 €
+ de 3400 €	505 €
+ de 3500 €	534 €

éducation
Sud 29
Solidaires
Dispensé de timbrage Brest CTC déposé le 23/11/2012
SUD éducation
2, rue Amiral Nielly
29200 Brest
PRESSE DISTRIBUÉE LA POSTE
novembre 2012 n° 117

Brest 2 Rue Amiral Nielly 02.98.05.12.93 **Quimper** 33 Av.de la Libération, 02.98.53.04.16, sud.education29@laposte.net
Permanences Quimper et Brest, les jeudi et vendredi **visitez notre site : http://sudeducation29.infini.fr/**

La maladie sénile de l'administration

L'Education Nationale est malade. Malade de son administration.

Ce constat nous le faisons cha-que jour. La bureaucratie a dévoré le mammouth de l'intérieur : l'administration ne fonctionne plus que pour s'autoalimenter, dévorant le temps et l'énergie de ceux qui doivent faire vivre l'école, ceux qui enseignent. Bien avant Sarkozy s'est développée la culture d'un management, d'une technocratie néolibérale nourrie à la religion de la compétence, de l'évaluation, du résultat chiffré, où les mots se vident de leur sens premier pour dire leur contraire (ainsi "réforme" devient synonyme de "destruction"). Cette novlangue a été baptisée LQR (Lingua Quinta Respublica) par Eric Hazan dans son essai "La propagande du quotidien". Elle a imprégné les esprits de la hiérarchie de l'Education Nationale bien avant Sarkozy et persiste dans les cerveaux technocratiques après lui, du Ministère aux chefs d'établissement, sans que le nouveau pouvoir n'ose y mettre fin...

La dictature de la novlangue

Chacun en subit le poids et la dictature chaque jour. Cette pression est renforcée par l'immédiateté des nouvelles technologies. Il faut remplir les enquêtes, les questionnaires, les formulaires, les autorisations, les PPRE, les PAI, les tableaux, les fichiers pour avant-hier. Les enseignants, et en premier lieu les directeurs d'école en crèvent et gare à qui refuse la dictature de l'outil informatique ! Les sanctions pleuvent sur les désobéissants désobéisseurs !

Et les inspections ?

Chacun de nous a subi ses humiliantes séances infantilisantes où l'inspecteur vient mettre le nez dans notre classe le stylo rouge en bandoulière, le nez froncé et le reproche constamment au coin des lèvres ! Et les projets d'école, qui sont devenus une sorte d'outil ubuesque, rédigés dans un jargon technocratique pseudo-pédagogique, qu'il faut traduire sans qu'on soit bien sûr d'avoir tout compris, qu'on nous retourne "corrigés" au stylo rouge !

Dans le primaire, chaque rentrée apporte son lot d'inspecteurs compteurs d'enfants, qui vont pinailler sur le moindre bambin pour justifier une fermeture de classe ou une non-ouverture, chacun excellant dans le zèle comme s'il était intéressé au "*rendement de la machine*" !

Suite de l'édito en page 2

La maladie sénile de l'administration

Suite de l'édito

Chaque rentrée voit affluer sur les "bureaux numériques" des enquêtes statistiques, des fiches individuelles où d'année en année le même inspecteur réclame au même enseignant ses diplômes, sa date de naissance ou son échelon... Il faut se battre avec des logiciels stupides qui demandent des identifiants et des mots de passe simplement pour s'inscrire à des animations pédagogiques... obligatoires !! Ou essayer de se faire rembourser ses frais de transports !

Manque de confiance et mépris

Et à chaque niveau c'est la même chanson libérale : ici une Rectrice sanctionne 13 enseignants avant de quitter ses fonctions, là un directeur académique continue la politique précédente en supprimant des circonscriptions, ici des inspecteurs font pression pour que les chiffres des évaluations remontent alors que le Ministre a dit "pas de remontée", là une inspectrice demande des documents administratifs quand l'enseignant appelle pour signaler un fait de violence et qu'il est menacé, ailleurs et un peu partout, rien ne change. Tout cela s'accompagne d'un profond mépris et d'un manque de confiance de la hiérarchie à l'égard des enseignants. Pourtant aujourd'hui, du haut au bas de l'Education Nationale, les femmes et les hommes qui la font vivre ont quasiment le même niveau de formation (de l'instit de maternelle au Ministre) mais l'administration ne cherche pas à élaborer une intelligence collective. Il faut écarter tout ce qui pense, tout ce qui fait penser l'institution.

Désertion de la Solidarité

Cela entraîne chez beaucoup d'entre nous, enseignants, une souffrance, un dégoût, un repli sur soi, un abandon de toute réflexion pédagogique ou syndicale, un chacun pour soi mortifère, une désertion de la solidarité. Cela gangrène nos pratiques de classe, cela nous sape le moral, nous rend malades. Dans le primaire, les directeurs sont en première ligne, ils sont sous la pression directe, et de plus en plus ils craquent, coincés entre le terrain qui souffrent et la hiérarchie, complètement déconnectée de la réalité des classes, qui impose ses diktats bureaucratiques. Ils y laissent leur santé, nos collègues directeurs, leur foi dans leur métier. Peu à peu, certains se laissent même prendre au piège et basculent à leur tour dans un fonctionnement technocratique inhumain.

Il faut que le nouveau gouvernement ait le courage de rompre ce processus de destruction. Et notre rôle de syndicat est de tirer le signal d'alarme, mais aussi de faire des propositions.

Que cessent les procédures inhumaines...

Nous demandons que cessent les procédures bureaucratiques inhumaines, les documents jargonneux incompréhensibles, le mépris de la hiérarchie pour le monde enseignant, les pressions pédagogiques, les inspections infantilisantes et les tracasseries administratives. Nous demandons que cessent les évaluations nationales, le livret de compétences, l'aide personnalisée, triste cache-sexe de la mort des RASED. Nous demandons que les directeurs bénéficient de plus de temps de décharge, de moins de pression administrative et d'une revalorisation de leur fonction. Nous demandons que cesse la "gestion" aveugle et inhumaine des personnels que l'on balade d'établissement en établissement, comme des numéros, des dossiers, des entités abstraites mais méprisables, surtout s'ils sont précaires ! Nous demandons l'abrogation des programmes 2008 et toute leur cohorte d'évaluations technocratiques. Nous demandons plus d'enseignants que de classes, et la restauration des RASED, sans lesquels l'école ne peut être l'école de tous. Nous demandons que soit repensé le rôle de la hiérarchie, qui ne doit plus être un relais obéissant et servile de la pensée unique mammouthienne et un évaluateur zélé. Nous demandons une véritable réforme des rythmes scolaires qui intègre vraiment une réduction de la journée de l'élève et de l'enseignant. Nous demandons que pour un an, le temps de l'aide personnalisée soit donné aux équipes pédagogiques pour se réunir et discuter véritablement de l'avenir de notre métier.

Nous voulons être acteurs

Nous avons besoin d'être les acteurs de notre avenir, pas de simples figurants ! L'Education Nationale est malade de son administration, ne laissons pas sa partie vive, les enseignants, se laisser contaminer !

Sortons de la novlangue libérale et parlons enfin d'éducation !

Le ministre

Il dit oui avec la tête
mais il dit non avec le cœur,
il dit oui à ceux qui geignent,
il dit non aux professeurs,
il est debout
on le questionne
et tous les problèmes sont posés
soudain le fou rire le prend
et il efface tout
les rythmes et la refondation
la formation et les postes
les titularisations et les programmes
et sous les menaces du medef
sous les huées des enfants floués
avec des craies de toutes les couleurs
sur le tableau noir du malheur
il dessine l'école de l'injustice.

Note ou pas note ?
Mettre du sens dans l'évaluation

La rentrée a vu ressurgir le vieux serpent de mer de la notation, selon un schéma bien huilé maintenant : Peillon fait une annonce, puis recule.

Les effets nocifs de la note

Les arguments avancés tiennent la route, le ministre reprenant en gros ceux d'André Antibi, professeur de mathématiques toulousain qui s'intéresse depuis longtemps à notre manière de noter. Il a constaté les effets nocifs que la note peut avoir sur l'estime de soi des élèves. Mais surtout il met en évidence la Constante Macabre : inconsciemment ou pas, chaque enseignant "s'arrange" pour répartir les notes autour de la moyenne, avec un pourcentage constant de bonnes et mauvaises notes.

Mais si le constat négatif sur la notation est identique, Antibi ne demande pas sa fin. Il dénonce la notation-sanction. Il propose que les enseignants réfléchissent sur le sens de l'évaluation.

Réfléchir à l'évaluation

Pourquoi évaluer ? Quelle notion ou savoir-faire évaluer ? En fait, ce n'est pas tant la note en elle-même qu'il remet en cause, mais la valeur qu'on lui attribue. La note est-elle un outil de tri social ou un outil pédagogique ?

Enfin, il rappelle que l'évaluation ne doit pas servir à classer et à comparer les élèves entre eux, mais à mesurer les progrès de chacun par rapport à lui même.

La question de la suppression des notes n'est donc pas le nœud du débat, mais plutôt l'arbre qui cache la forêt à l'heure où les enseignants effectuent leur pire rentrée. Le vrai débat est la nature de l'évaluation, son sens.

Sud éducation 29 rappelle que la culture obsessionnelle de l'évaluation du précédent gouvernement doit être abandonnée absolument, et que les équipes enseignantes doivent retrouver leur autonomie pédagogique.

"*Refondons*" la laïcité

La laïcité dans nos écoles est bien mal en point ! Chaque alternance amène sa loi, son texte, qui l'écorne chaque fois un peu plus. On en est arrivé au point où l'argent public se déverse à grands flots sur les écoles privées, confessionnelles dans leur immense majorité, tandis que l'école publique, asphyxiée, a été étranglée par le sarkozisme. (lire à ce propos l'excellent ouvrage de Eddy Khaldi : la République contre son école).

L'argent public pour l'école publique

C'est pourquoi il est urgent de refonder la laïcité sur un principe simple : l'argent public pour l'école publique, l'argent privé pour l'école privée.

Cela commence par l'abrogation du fameux article 89, véritable cadeau du sénateur Charasse aux écoles privées : les maires ont obligation de financer la scolarité des enfants de leur commune qui vont dans une école privée d'une autre commune !

Puis il faudra abolir les accords Kouchner avec le Vatican, qui reconnaissent les diplômes délivrés par l'église catholique. C'est une atteinte à la laïcité et à la Constitution, qui définit pour l'Etat le monopole de la collation des diplômes.

Puis il faudra abolir les accords Lang-Cloupet, signés entre 1992 et 1993, qui accordent aux écoles privées la prise en charge totale des salaires des personnels enseignants par l'Etat !

Puis il faudra abolir la loi Guermeur, qui sollicite les communes pour financer l'école privée, dont les enseignants jouiront des mêmes avantages de carrière que ceux du public.

Puis il faudra abolir la loi Debré, qui assure aux établissements privés un financement public tout en reconnaissant leur caractère " propre ".

Et évidemment, il faudra abolir le Concordat en Alsace-Lorraine : les membres du clergé y sont payés avec de l'argent public, (pour exemple, un curé est à l'indice 672, salaire brut de 2592.80 euros mensuel !!!)

Plus de 3 milliards par an

Cela coûte plus de 3 milliards par an, auxquels il faut ajouter les salaires des enseignants du privé, 7 milliards ! Ces 10 milliards ne seraient-ils pas plus utiles dans les services publics ? Evidemment ! Monsieur Peillon veut refonder l'école ? Nous disons chiche !

La véritable refondation

Car nous voulons autre chose qu'un détricotage à minima de quelques mesures sarkozystes, nous voulons une véritable refondation de l'école, qui jette à nouveau les bases d'une école publique pour tous, dans le respect de la justice, de l'égalité et de la laïcité. Et que ceux qui font un autre choix scolaire en assume les conséquences !

Fichage et traçage
Le changement, c'est pas maintenant

Après quatre années d'actions portées par un bon nombre de citoyens (parents, enseignants, associations...), le Collectif National de Résistance à Base-Elèves (CNRBE) a récemment fait connaître le bilan de sa participation à la "concertation Refondons l'Ecole de la République", après en avoir claqué la porte le 19 septembre dernier.

Tardivement invité à participer à une des quatre réunions du groupe de travail "Une grande ambition pour le numérique", le CNRBE n'a pu recueillir aucun signe positif de remise en question de l'usage des fichiers de l'Education Nationale, que ce soit Base-Elèves en primaire ou Sconet dans le secondaire, ni même aucune interrogation quant au respect des libertés fondamentales dans cette "Ecole de la République" mutante.

Le numérique : un service et non un asservissement !

Dans une déclaration publiée sur son site le jour même (http://retrait-baseeleves.wordpress.com/), le Collectif réaffirme l'exigence éducative selon laquelle le numérique doit servir les élèves et non les asservir en les repérant au regard de la norme d'employabilité économique. Outils de gestion et d'évaluation de la filière éducative, Base-Elèves et Sconet, Affelnet et la BNIE (Base Nationale Identifiant Elève) entre autres, continuent à recueillir sans contrôle des données personnelles et scolaires qui seront conservées sur la longue durée, sans garanties d'anonymat et dans une interconnexion possible de tous les fichiers y compris ceux relevant des services sociaux ou de la police.

Au nom des enfants, des élèves, apprentis et futurs salariés, au nom du droit à l'erreur et à l'oubli, les opposants au fichage ont su relayer l'action des Collectivités Locales qui en demandaient l'arrêt. Ils ont été l'écho du Comité des droits de l'Enfant de l'ONU qui s'est officiellement inquiété de ce fichier en 2009 en recommandant de n'y introduire que des données anonymes. Ils ont été rejoints par des députés de gauche qui ont signé et appelé à signer la pétition pour le retrait de Base-Elèves, par le Parti Socialiste la même année qui mettait à l'index le dispositif BNIE dans son livre "***Agir pour les libertés publiques***".

Ils ont enfin et surtout porté la parole des parents d'élèves et de leurs associations qui ont été des milliers à demander à exercer leur droit d'opposition sur le plan juridique, droit réaffirmé par le Conseil d'Etat en Juillet 2010.

Le constat d'absence de toute protection sérieuse des données collectées et de contrôle par la CNIL est révélateur de l'orientation de la politique éducative dans le sens de la production à grande échelle de ressources humaines sélectionnées et "traçabilisées" au service des employeurs.

Conflit d'intérêts et confusion des genres ?

Autant que le fond, la forme prise par cette " Concertation... " était éloquente : l'animateur chargé de l'atelier traitant du numérique à l'école n'était autre qu'un représentant du lobby des entreprises de vente à distance (FVAD) et membre du Conseil National du Numérique (CNN) qui ne comprend que des industriels du service informatique. On ne peut que s'interroger sur le choix de tels intervenants, porteurs d'intérêts privés bien éloignés des missions de transmission de savoir et de pédagogie visant l'émancipation et la réussite dans la vie de chaque enfant, au-delà des inévitables accidents de parcours et erreurs de jeunesse.

On ne peut aussi trouver que des raisons supplémentaires de ne pas être dupe de cette vraie-fausse "Concertation" où trop peu de problèmes majeurs de l'Institution n'ont trouvé d'écho.

En l'état, on ne peut que rappeler le bien-fondé des protestations des opposants au fichage à l'école (consultables régulièrement sur leur site) et plus globalement dans la société, et prendre acte du fait que le nouveau pouvoir politique n'envisage comme changement que celui impulsé par ses prédécesseurs au mépris de ses engagements de campagne.

Directrice de la publication : Denise Le Gac
Imp par nos soins n° de CPPAP 0414 S 05227